

FICHE PROJET VILLES ET COMMUNES

Guide d'inspiration pour la prévention des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public



Direction Sécurité Locale et Police
SPF Intérieur

Ville/Commune Liège (Région Wallonne)	
Nom de l'initiative	Prévention des agressions sexuelles en milieu festif
Type de prévention	Criminalité – prévention agressions sexuelles
Point de contact	Sarah Debouny sarah.debouny@liege.be Plan de prévention des insécurités urbaines – Conseil de la nuit
Contexte dans lequel le projet s'est développé	Groupe de travail « Consentement du Conseil de la Nuit de Liège »
Philosophie	Favoriser une vie nocturne responsable et bienveillante dans le respect de tous les usagers de la nuit liégeoise : focus sur la prévention des agressions sexuelles.
Description	<p>Lors de la création de « <i>Pour un Carré qui tourne rond</i> » en 2014, plusieurs actions implémentées concernaient, notamment, la question des agressions sexuelles.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Plans d'action « Carré » > prévention du harcèlement de rue ; 2. Éclairage public > sécurisation des espaces publics à fréquentation nocturne ; 3. Séances d'information > sensibilisation « Comment réagir en tant que témoin ou victime d'agressions » ; 4. Moments festifs > prévention grand public « Fête en mode Safe ». <p>Avec l'ensemble des partenaires et sous la coordination du Conseil de la nuit, les actions de prévention à destination des professionnel-le-s de la nuit et des fêtard-e-s se sont multipliées. Les questions liées au consentement, que ce soit en termes de prévention ou de réaction, prennent une dimension encore plus importante après les vagues de dénonciation de comportements inappropriés issues du mouvement « Balance ton bar » et les suspicions d'imprégnation chimique.</p> <p>La relance d'activités nocturnes et festives à Liège tient compte de tous ces changements et s'accompagne d'actions concrètes pour promouvoir la qualité du vivre-ensemble.</p> <p>« Non, c'est Non ! »</p> <p>Le Conseil de la Nuit poursuit la diffusion du message « Non, c'est non » du service SECCo en l'adaptant aux différents publics ciblés (jeunes, étudiants, adultes, victimes potentielles, auteurs potentiels).</p> <p>En 2021, des outils de prévention ont été développés à destination des étudiant-e-s en collaboration notamment avec l'AGEL. Pour exemple, l'ensemble</p>

	<p>de la prévention « Consentement » a été introduite dans les carnets des bleus. En 2022, les publics ciblés sont les adultes ainsi que les auteurs potentiels.</p> <p>Des propositions de collaboration ont également été adressées à des collectifs de lutte contre les discriminations de genre afin de développer des outils répondant aux attentes de chacun.</p> <p>Un plan global a également été mis en œuvre lors du festival des Ardentes, en collaboration totale avec les organisateurs (Projet SYNKA), et a rencontré un très large succès.</p>
Public cible	Grand public et professionnel·le·s de la vie nocturne et festive.
Objectifs	<p>L'objectif prioritaire est de prévenir l'ensemble des personnes fréquentant les lieux de fêtes et de festivités des bons comportements à adopter pour que la fête soit réussie. Ceci, particulièrement en accrochant ce public (lambda et professionnel) par la création d'outils adaptés pour faire passer le message correctement (voir exemples ci-joints).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer un dialogue constructif entre les différents partenaires ; ○ Rappeler les règles régissant les activités des signataires de la charte ; ○ Inciter les signataires de la charte à participer à des actions de sensibilisation et de prévention des conduites à risques et à effectuer un rappel des normes de comportement dans l'espace public ou accessible au public ; ○ Garantir une action publique en termes de qualité du cadre de vie, en matière de gestion de l'espace public, de propreté urbaine, de dynamique commerciale et de sécurité.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Bourgmestre ou son représentant ; ✓ L'Echevin en charge du commerce ou son représentant ; ✓ L'Echevin en charge des Travaux ou son représentant ; ✓ L'Echevin en charge de la Propreté publique ou son représentant ; ✓ Un représentant de chaque groupe démocratique élu au Conseil communal; ✓ Le Chef de Corps ou son représentant ; ✓ Le/La Président(e) et au minimum 2 membres de l'association « Horecarre » qui représentent le secteur de la nuit dans le lieudit « Le Carré » ; ✓ Le/La Président(e) et au minimum 2 membres par associations de commerçants qui représentent le secteur de la nuit d'un quartier spécifique du territoire communal ; ✓ Un représentant de l'Intercommunale de Prévention Incendie de Liège et Environs ; ✓ Un représentant de la Fédération Horeca pour la Province de Liège ; ✓ Minimum 3 (maximum 5) membres sont des personnes motivées et impliquées dans la vie nocturne, se présentant à titre personnel et choisies sur base d'une lettre de motivation.
Evaluation	<p>Une Charte de la vie festive est évaluée chaque année.</p> <p>Alors que Liège a développé dès 2015, une Charte de la vie festive, il apparaissait désormais nécessaire de la faire évoluer sur base de nouveaux critères. Afin de rendre la Charte plus efficiente, les engagements de chaque partie sont constatés annuellement grâce à une grille d'évaluation. Chaque action mise en place est également évaluée qualitativement auprès du public cible.</p>



Budget	+/-10.000€/an pour les créations d'outils et les différents moyens de diffusion.
Annexes	Présentation du Conseil de la nuit + photos : https://we.tl/t-o7ym4bVJC9 Trotinettes 2022 : https://www.facebook.com/conseildelanuitdeliege/videos/506563541042961 Ardentes 2022 : https://www.facebook.com/conseildelanuitdeliege/photos/?ref=page_internal
Formation ou atelier existants	Formation/information Service de prévention des violences dans les relations – SECCo